

1 juillet 2015

Actualités

L'ADP Côtes de Provence Sainte-Victoire fête ses 10 ans en beauté

0  Caroline  1 juillet 2015



Le 22 juin, s'est tenue, dans le sublime cadre du Pharo à Marseille, la 9e édition du désormais incontournable «Pharo a du Palais». Cet événement dédié aux vins de la Sainte-Victoire a célébré les 10 ans de l'AOP Côtes de Provence Sainte-Victoire. J'ai été ravie de pouvoir rencontrer des producteurs passionnés, de goûter leurs productions et d'échanger avec eux sur leur travail.

L'Appellation d'Origine Protégée Côtes de Provence Sainte-Victoire a été obtenue par décret au journal officiel le 10 février 2005 pour les vins rouges et rosés (les blancs étant en cours de reconnaissance). C'est le fruit d'un long travail réalisé par l'Association des Vignerons de la Sainte-Victoire, en collaboration avec le Syndicat des Vins Côtes de Provence et l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO). Cette AOP valorise un terroir bien spécifique, à travers un cahier des charges rigoureux et des contraintes de production restrictives.

Le terroir de la Sainte-Victoire d'Aix-en-Provence présente des caractéristiques géo-climatiques propices à la culture de la vigne : sols en grès argileux, bien drainés et peu profonds. On retrouve dans les rosés et les rouges trois cépages historiques : Syrah, Grenache et Cinsault (80% de l'encépagement), complétés par des cépages comme le Cabernet-Sauvignon, le Mourvèdre et le Carignan. Ses vins sont élaborés selon la technique traditionnelle de l'assemblage : chaque cépage est récolté et vinifié séparément et au bout de quelques mois assemblés pour un «premier vin».



Créée en 1992, l'Association des Vignerons de la Sainte-Victoire, dont le siège social se trouve à Trets, assure l'accompagnement technique du vignoble et promeut son rayonnement dans le monde entier (40 pays très exactement). Elle compte 30 adhérents, dont 26 vignerons indépendants et 4 caves coopératives représentant 319 coopérateurs associés. Tous sont répartis sur les départements des Bouches-du-Rhône et du Var. On peut citer parmi eux le Domaine de Saint Ser, le Château des Brigands, le Château Henri Bonnaud, le Domaine de l'Anticaille, le Château Gassier, le Domaine de Sainte-Lucie, le Domaines des Diables... Le vignoble de l'AOP Côtes de Provence Saint-Victoire représente 2 643 hectares, 3,5 millions de bouteilles en 2014 (rosé et rouge) contre 2,9 millions de bouteilles en 2013 (rosé et rouge).

Tous ces vignerons œuvrent vers un but commun : produire des vins de gastronomie, dans un démarche d'agriculture responsable de l'environnement et respectant une traçabilité irréprochable. La plupart d'entre eux adhèrent à la Charte « Nutrition Méditerranéenne en Provence » (marque déposée par la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône), d'autres ont choisi l'agriculture biologique...

A noter que l'Association des Vignerons de la Sainte-Victoire organisera le samedi 17 octobre 2015 la 14^e édition du Rallye Découverte des Vins de la Sainte-Victoire. Une sortie en famille à ne manquer sous aucun prétexte !

Association des Vignerons de la Sainte-Victoire- Vibliothèque Sainte-Victoire

1 boulevard Etienne Boyer- BP n° 25- 13530 Trets

Tél : 04 42 61 37 60

<http://www.vins-sainte-victoire.com>

Tags

AOP Côtes de Provence Sainte-Victoire

Pharo a du Palais

terroir de la Sainte-Victoire d'Aix-en-Provence

vins

Partager

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[Delicious](#)

[Digg](#)

[Reddit](#)